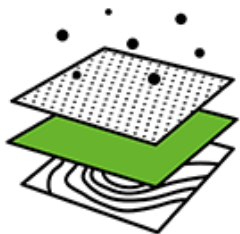




PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rencontre du 15 novembre 2024 Planification et production de logements



**PLANIF
TERRITOIRES**

Imaginons ensemble
nos territoires de demain

Île-de-France

Introduction

Ghislaine Bordes, adjointe à la cheffe du Service
aménagement durable de la DRIEAT

SDRIF

- Adoption par le conseil Régional le 11 septembre 2024.
- Approbation et entrée en vigueur à venir (fin 2024 début 2025), par décret en Conseil d'Etat



Outils qui seront mis en place par la région et l'IPR :

- Plateforme de consultation des cartes et orientations: le SDRIF-Explorer (disponible après approbation)
- Production d'un guide d'application du SDRIF en cours par la région et l'IPR

Actualités de la planification francilienne

SRHH

→ Adopté par le CRHH le 30 avril dernier et publié par arrêté du 13 mai 2024

Autres documents en cours d'élaboration

SRCE

SRCAE

Plan de Mobilité Ile-de-France

SRC

COP pour la planification écologique – bâtir une feuille de route pour 2030

Après le tour des départements, la COP pour la planification écologique en Île-de-France se poursuit avec les débats thématiques.

Passés:

- Alimentation : 4 octobre
- Logement : 9 octobre
- Biodiversité : 15 octobre
- Énergie : 5 novembre
- Bâtiment tertiaire : 12 novembre
- Forêt et bois : 13 novembre

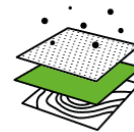
A venir

- Économie circulaire et déchets : 27 novembre après-midi - Conseil régional Île-de-France
- Eau : 5 décembre après-midi – Préfecture de région

Pour en savoir plus : <https://www.planification-ecologique-idf.fr/blog/2270/une-phase-de-debat-pour-batir-une-feuille-de-route-2030>

Les actualités du réseau Planif territoires national

- ✓ 3^{ème} édition des Rencontres Nationales du réseau Planif Territoires le 5 décembre
- ✓ Préprogramme et inscriptions : <https://www.planif-territoires.logement.gouv.fr/inscrivez-vous-3eme-edition-des-rencontres-a182.html>



3^È ÉDITION

LES RENCONTRES NATIONALES

« LA PLANIFICATION LOCALE COMME BOUSSOLE »

Engageons-nous dès maintenant
pour créer le cadre de vie de demain

5 DÉCEMBRE 2024
Espace Diderot – Paris 12^e

ACCUEIL CAFÉ
À PARTIR DE 9H

LES TEMPS FORTS
DE LA MATINÉE
9H30 – 12H30

REGARD
La planification : un levier d'adaptation aux défis de notre époque
Par une élue, ambassadeur du réseau Planif Territoires.

EN DÉBAT
Cinq facettes de la planification locale pour passer de l'acte politique à l'outil opérationnel
Quelle répartition des rôles et des savoir-faire dans l'exercice de planification et quelle organisation pour articuler la décision politique et la mise en œuvre du document ?

ÉCLAIRAGE
Comment planifier la mutation des quartiers pavillonnaires ?
Retour sur la démarche engagée par la DHUP en 2024.

INSPIRATION
La qualité urbaine se planifie-t-elle ?
Comment introduire davantage de qualité architecturale, paysagère et urbaine dans les documents de planification ?

LES TEMPS FORTS
DE L'APRÈS-MIDI
14H – 17H30

LES MINI-CONFÉRENCES
Construire une stratégie écologique territoriale en faisant de la nature un pilier du projet de territoire
• Restitution d'études : Renaturer, principes et méthodologie (FédéScot) et étude sur les coefficients de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables (Cerema, OFR).
• In vivo : présentation de démarches locales en cours.

LES ATELIERS
Plusieurs ateliers seront proposés et permettront de poursuivre ensemble les travaux en cours du réseau : ingénierie de la planification, mutation des quartiers pavillonnaires, actualités au lieu de sujets juridiques, déploiement des réseaux locaux Planif Territoires...

INSCRIPTION
À L'ÉVÈNEMENT

LE RÉSEAU
PLANIF
TERRITOIRES

- [Devenir membre du réseau](#)
- [Suivre les actualités du réseau Planif Territoires](#)

En partenariat avec



Autres plans nationaux, liés à la planification urbaine

Nouveau Plan Nature en Ville, lancé en septembre 2024



Plan National d'Adaptation au Changement Climatique

Consultation publique en cours : <https://consultation-pnacc.ecologie.gouv.fr/>

Intègre le scénario d'une France à +4°C à l'horizon 2100

Voir action 23 notamment : Intégrer progressivement la TRACC dans tous les documents de planification publique



Autres actualités : Réforme ZAN

Rapport triennal local de suivi de l'artificialisation des sols

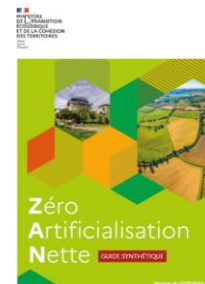
- ✓ Les communes ou intercommunalités dotées d'un document d'urbanisme doivent établir un rapport triennal sur le rythme de l'artificialisation des sols et le respect des objectifs de sobriété foncière déclinés au niveau local (art. L. 2231-1 du code général des collectivités territoriales).
- ✓ Le premier rapport doit être publié 3 ans après l'entrée en vigueur de la loi, soit en 2024.
- ✓ Une trame de rapport triennal local est disponible à partir de l'outil « Mondiaartif » : <https://mondiartif.beta.gouv.fr/rapport-local>
- ✓ Cette trame est basée sur les chiffres nationaux de référence de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers selon les fichiers fonciers du 1er janvier 2011 au 1er janvier 2023. Il peut être pertinent, en Île-de-France, de la compléter d'une analyse basée sur le [MOS](#) , qui fait référence pour l'application du SDRIF.

Base « parcs et jardins publics » : Report du délai de déclaration par les collectivités, jusqu'en avril 2025 – information IGN à venir prochainement.

Formation gratuite, à distance « **Cap sur le ZAN** », sur le site du CNFPT :
<https://www.cnfpt.fr/s-informer/nos-actualites/le-fil-dactu/formation-nationale-cap-zan-zero-artificialisation-nette/inset-dunkerque>

Toutes les informations et liens utiles sur la mise en œuvre de la réforme ZAN :
<https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/lutte-contre-l-artificialisation-des-sols-zan-r4814.html>

Et toujours le portail national de l'artificialisation des sols :
<https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/>



Pourquoi parler production de logements ?

Dans un contexte où l'augmentation du parc de logements en Île-de-France est une nécessité (la loi fixe un objectif de construction de 70 000 logements par an), les documents de planification ont un rôle à jouer pour développer une offre adaptée à la diversité des besoins, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux (sobriété foncière, rénovation énergétique...).

Le Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) approuvé le 30 avril dernier porte une vision stratégique et partagée des problématiques en matière de logements et fixe des orientations et objectifs, qui seront déclinées ensuite à une échelle locale, à travers différents outils.

En effet, le champ de la planification urbaine offre de nombreux leviers pour mettre en œuvre une stratégie territoriale adaptée en matière de logements.

Programme de la matinée – 10h- 13h

- ✓ Présentation du Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement, Romain PARENT, Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
- ✓ Articuler PLH et PLU(i), Sophie ROBIN, Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
- ✓ Production de logements sociaux : retour d'expériences sur les contrats de mixité sociale, Julie BERGEOT, Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages
- ✓ Témoignage : le PLUi de Rennes Métropole et son articulation avec le PLH, Jonathan MORICE, Rennes Métropole
- ✓ Témoignage : le SCoT de l'agglomération Lyonnaise et le PLU-H de la Métropole de Lyon, Lorine COLIN, SEPAL, et Valérie MUNIER, Métropole du Grand Lyon

Programme de l'après-midi - 14h - 16h30

- ✓ Les outils des documents d'urbanisme en faveur de la production de logements, Sarah LIMMACHER, DRIEAT
- ✓ La mutation des tissus pavillonnaires, Aliénor HEIL SELIMANOVSKI, Institut Paris Région - Madeleine FABRE et Roxane JOLY, Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages
- ✓ Concilier production de logements, densité, sobriété foncière et qualité du cadre de vie : les bonnes pratiques à l'échelle du quartier, Pierre MOUREY, DRIEAT et Priscille GENESCO CEREMA
- ✓ Produire du logement dans un contexte de sobriété foncière (ZAN): voyage au-delà des frontières, Nicolas LE GRAND, DRIEAT
- ✓ **Conclusion**